

Les grands fonds marins suscitent convoitise et inquiétude

Dossier de la rédaction de H2o
August 2022

Ouvrant un nouveau front dans la lutte pour la préservation des océans, quelques États insulaires du Pacifique et des parlementaires d'une trentaine de pays ont engagé une bataille qui s'annonce difficile contre l'exploitation minière des grands fonds marins. Profitant de la tenue à Lisbonne d'une conférence des Nations unies consacrée aux océans, les gouvernements des Îles Palaos, Fidji et Samoa ont lancé, avec le soutien d'une centaine de parlementaires de 37 pays, un appel à un moratoire sur l'extraction de minerais du fond de la mer.

Plus grand écosystème de la planète, les grands fonds marins restent largement méconnus, mais les scientifiques s'accordent à dire qu'ils sont très fragiles. Leurs défenseurs ont donc sonné la mobilisation dans l'espoir d'interdire temporairement leur exploitation avant la date butoir de juillet 2023. Alors que l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM) pourrait adopter un code minier ouvrant la voie à cette nouvelle filière, il ne reste plus qu'un an pour mettre un terme à cette course irrationnelle et protéger l'océan avant qu'il ne soit trop tard, a mis en garde la coalition de parlementaires en faveur d'un moratoire, menée notamment par l'eurodéputée écologiste française Marie Toussaint. Le président des Palaos, Surangel Whipps junior, s'est également rendu dans la capitale portugaise pour défendre un moratoire, arguant que l'exploitation minière des grands fonds marins compromet l'intégrité des habitats de notre océan et devrait être encouragée avec force. Sa démarche a été soutenue notamment par le Chili, tandis que d'autres pays partagent les inquiétudes concernant les risques de l'extraction minière, sans pour autant aller jusqu'à défendre son interdiction temporaire. Interrogé par l'AFP, l'ambassadeur américain pour le climat John Kerry a indiqué que son pays n'a pas pris de position officielle à ce sujet : « mais nous avons exprimé de profondes inquiétudes concernant une évaluation adéquate des impacts de toute exploitation minière des grands fonds marins, et nous n'en avons approuvé aucune. » Également présent à la conférence, le président colombien sortant, Ivan Duque, suggère pour sa part que chaque État fasse son propre choix. Car, a-t-il précisé dans un entretien à l'AFP, pour les pays qui ont la possibilité d'en tirer un revenu, si on l'interdisait, il faudrait leur trouver une compensation.

Les fonds marins, entre 4 000 et 6 000 mètres de profondeur, suscitent une convoitise de plus en plus grande, car certains contiennent des métaux sous plusieurs formes, dont des nodules polymétalliques. Ces "terres rares" contiennent du manganèse, du cobalt ou du nickel, notamment utilisés dans les batteries de véhicules électriques. « Les gisements riches en minerais qui se trouvent au fond de la mer et la biodiversité qui leur sont associés offrent des occasions formidables pour un développement durable », estime Michael Lodge, secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins. Si l'exploitation minière en haute mer n'existe pas encore, des instituts de recherche ou des entreprises privées ayant obtenu le parrainage d'un ou de plusieurs pays ont lancé des opérations d'exploration, sous l'égide de l'AIFM, dans six régions différentes des océans Pacifique, Atlantique et Indien.

Radio-Canada